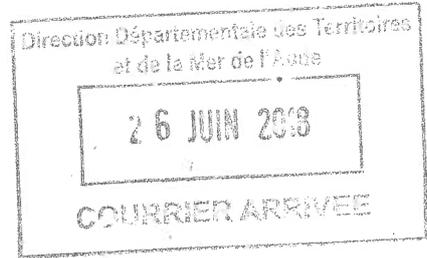




Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA CULTURE



Direction régionale des affaires culturelles d'Occitanie
Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de l'Aude

MAIRIE DE MOUSSOULENS
4, rue de la Mairie
11170 MOUSSOULENS

Dossier suivi par : Marie-France PAULY

Objet : demande de permis de construire

A Carcassonne, le 21/06/2018

numéro : pc25918D0004

demandeur :

adresse du projet : ROUTE IMPERIALE - LA GAROUSSELLE
11170 MOUSSOULENS

SASU TOTAL SOLAR / M. LE GUENNEC
MATHIEU

nature du projet : Parcs photovoltaïques

1 PASSERELLE DES REFLETS

déposé en mairie le : 28/03/2018

92400 COURBEVOIE

reçu au service le : 01/06/2018

servitudes liées au projet : LCAP - hors sites et hors abords -

Cet immeuble n'est pas situé dans le périmètre délimité des abords ou dans le champ de visibilité d'un monument historique. Il n'est pas situé dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable ou d'un site classé ou inscrit. Par conséquent, l'accord de l'architecte des Bâtiments de France n'est pas obligatoire.

Toutefois, ce projet appelle des recommandations ou des observations au titre du respect de l'intérêt public attaché au patrimoine, à l'architecture, au paysage naturel ou urbain, à la qualité des constructions et à leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant :

La proximité des zones pavillonnaires de la commune contraint à avancer que ce projet peut porter atteinte au paysage urbain en présence. Qu'advient-il du devenir de ces zones urbaines existantes?

Un tel projet pose une fois de plus le problème de la transformation radicale des paysages par la mutation en ferme solaire.

Les zones industrielles et commerciales de toutes les villes de France présentent des hectares de constructions métalliques dont les toitures se prêteraient largement mieux que des zones naturelles au développement de tels procédés. Par ailleurs, la production d'énergie loin des centres de consommation interroge également quant à la création des lignes nécessaires pour transporter l'électricité ainsi générée.

Chef SUEDT		Adjoint	
UFB	I : Information S : Suite à donner M : M'en parler	U3P	
26 JUN 2018			
UDS	MAARCH N°	MDD	
	A : Assistera à la réunion. E : Eléments de réponse P : Projet de réponse		

L'architecte des Bâtiments de France

François BRETON